

Armoiries des communes vaudoises

Autor(en): **Henrioud, Marc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1916)**

Heft 32

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212319>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES CHATEAUX VAUDOIS

Le château de Glérolles.¹

Le château de Glérolles commande un étroit passage au-dessous de Rivaz et occupe la surface d'un roc peu proéminent, baigné par le lac, tandis que le château de Chillon, au delà de Vevey, apparaît détaché du rivage. Comparaison défavorable au castel épiscopal, qui, lui, ne mire que d'un seul côté ses murs dans les eaux bleues.

A la fin du XVIII^e siècle, Glérolles, que l'on croit être le Calarona des Romains — un milliaire a été trouvé dans le voisinage — avait perdu de son intégrité ; néanmoins, sa haute tour carrée, recouverte d'un toit aigu, sans ouvertures apparentes, sauf à l'étage supérieur, défendait l'approche des bâtiments du côté de Cully ; aujourd'hui que la tour est tronçonnée à mi-hauteur, l'aspect est tout autre.

Pour se rendre compte de ce qu'était le château féodal, à l'époque où Zurlauben publiait ses « Tableaux de la Suisse » il suffira de consulter cet ouvrage illustré. Depuis 1780, de nouvelles démolitions ont encore nu à Glérolles. De la cour ouverte sur le bleu Léman, on reconnaît les bateaux qui desservent la rive vaudoise ; c'est de là que nous aperçûmes la « Suisse », dont le pont était encombré de passagers ignorant, pour la plupart, qu'ils naviguaient sur le « Mont-Blanc », dont l'explosion de la chaudière coûta la vie à plusieurs personnes.

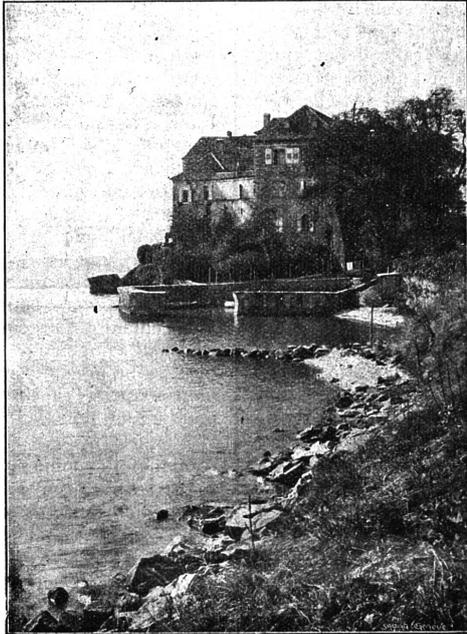
A l'intérieur du château, de vastes salles conservent leurs cheminées aux dimensions qui étonnent ceux qui n'ont jamais visité d'habitations féodales.

Le prélat qui occupait le siège épiscopal à Lausanne, vers 1160, fut sans doute celui qui ordonna la construction de Glérolles déjà existant en 1271.

Au commencement de l'été de 1531, le château de Glérolles prêta dix de ses canons à la ville de Vevey, pour tirer des salves à l'arrivée et au départ du duc de Savoie, en promenade dans ses Etats.

Glérolles était le séjour des princes-évêques de Lausanne, et c'est dans ce château que le dernier d'entre eux, Sébastien de Montfaucon, chercha un asile, lorsqu'il apprit l'entrée en campagne de l'armée de Hans Nægueli. De Glérolles, il adressa, le 25 janvier 1536, au bailli de Vevey, l'ordre pressant de faire une levée d'hommes à Lavaux pour s'opposer à la marche des envahisseurs. Le 31 mars, les Bernois franchirent la Veveysse et, sans déclaration de guerre aucune, violèrent le territoire de l'évêque, tandis que leur armée principale avait conquis, en peu de jours, le pays de Vaud et le Chablais, sans rencontrer le moindre obstacle.

¹ Cet article sur le château de Glérolles a été publié jadis dans le *Journal des Etrangers de Lausanne-Duchy*. Les deux clichés qui l'illustrent nous a été aimablement prêtés ; le grand (extrait de la *Patrie Vaudoise*), par MM. Bridel et Cie, éditeurs ; le petit par MM. Pache-Varidel et Bron, imprimeurs.



CHATEAU DE GLÉROLLES

La fuite de Sébastien fut considérée comme l'aveu de son inimitié, et la lettre suivante du 6 mars, qu'il adressa de Fribourg à son neveu, alors à la Cour de France, fournit un motif de plus à ses ennemis, bien résolus du reste à s'en passer :

« Je vous remercie aussi des offres que faites mon neveu à Blonay le chanoine. Je suis à Fribourg faire l'office et vous promets que MM. m'ont reçu de bon cœur, et fait grande chière. Elles m'ont aussi fait de bons offres, qui si j'avais faite de 2000 hommes et de bannières aussi, j'en trouverais. Venez donc au plus tôt deça. Que sera la fin ».

Dans une autre lettre, le bon oncle, après avoir remercié son neveu des nouvelles reques, continue : « Puisqu'ainsi est que l'on fait de si grosses exécutions de luthériens, et que le roi donne les confiscations, pensez à voir si vous pourriez en avoye aucune ».

Par cette recommandation à la curée nous rappelle ces paroles d'un moraliste : Si l'on commence d'abord par confisquer pour punir, on finit toujours par punir pour confisquer.

Les Bernois s'emparèrent du château de Glérolles, qui n'eut pas trop à souffrir des conquérants, et le 14 mai, Messieurs de Berne arrivaient à Lausanne ; le bailli y reçut les appellations des causes démenées par devant les châtelains de Glérolles, de Belmont et ceux d'autres lieux.

Les « Confessions » nous apprennent que Jean-Jacques Rousseau a plus d'une fois cheminé sur les rives de notre lac ; elles ne mentionnent pas Glérolles ; le récit suivant est du petit-fils du banneret ; nous l'empruntons à Gaberel :

« Le banneret, en sortant de la cour du château par un beau jour d'automne de 1754, aperçoit, sur un banc voisin, un promeneur qui attire son attention. Son costume est simple et propre, perruque ronde et bien poudrée, son chapeau presque toujours sous le bras, habit et culotte de nankin, une petite canne à la main. Il ne semble pas sentir la fatigue. En levant le regard, il dit au propriétaire, après l'avoir salué poliment :

— Vous avez de bien belles vignes, monsieur, et le vin doit être fort bon, à en juger par la chaleur qui frappe les rochers.

— Mais, monsieur, pour juger de la bonté du vin, il faudrait le goûter. Descendez, s'il vous plaît, à la cave.

— Volontiers, je suis altéré.

— Ils descendent. Le touriste admire le nombre et la grosseur des bosses ; il goûte, trouve le vin excellent, puis dit à son hôte :

— Monsieur, les voyageurs aiment à conserver le souvenir des bons moments de leurs journées ; à qui suis-je redevable de cet aimable accueil ?

— Je suis le banneret de Glérolles. Et vous, monsieur, qui avez l'air si bon enfant ?...

— Mon nom ? Il ne vous dira rien. Je m'appelle Rousseau.

— Rousseau ! Monsieur Jean-Jacques ! Et moi qui vous donnais du nouveau !

Le propriétaire met aussitôt en perce un tonneau de bonnes années, se fait apporter une solide collation ; on boit, on mange, on compare les plus vieux produits. Et M. le banneret disait plus tard : Oh ! voilà quand il reprit le chemin de Vevey, il était un peu bien gai, M. Rousseau, et chantait de tout son cœur des refrains du « Devin du village ».

PHILIP. JAMIN.

APRI N'ON PRIDZO

La coumouna de Tsinrosset l'avai tsandzi de menistre. L'autro s'étai fè vilhio et lè dzein ein avant ché on tot dzouveno que débliottave on tot fin son pridzo quemet se on étai à mécanique. Ao premi pridzo que l'avai fè, lo moti l'étai plliein de mondo : lè vilhio que vegnant po comparà avoué l'autro menistre, lè dzouveno po montra lau biau solà que pioulavant, et lè fémalle po fère vère lau galé cazvinka et lau djoute tote rovilleinte dau tant que s'étant lemâie avoué lau panaman. Lè elliote l'avant sounâ grantenet et lo menistre l'avai dèvesà su clli couplliet : « Demandez et vous recevrez. »

Ah ! que l'avai età biau clli pridzo. L'avai pu suivre son discou drai avau, tot d'onna teryà et sein quequelhi. Lau z'avai de que tot cein qu'on demande à bon Dieu, se on lo prête avoué lo tieu, l'è adf accordà. Cein que lau fasai lo mé de dzoûio, l'è que à la fin de ti lè couplliet ie vegnai adf clli : « Demandez et vous recevrez », et dou iadzo po fini devant de dere amen. Lè dzein eiu dèvesant oncora et ie sè desant ein saillieint : « Sti coup, no z'ein on corps d'attaque. » Ein avai que plioravant adf.

Quand ti lè dzein furant fro, lo menistre dècheint de sa tsèhère et va po sailli assebin. A la vi que l'étai an mâtet, ie vai on hommo que l'étai oncora dein lo bane, que l'avai lè man djeinte et lè get clliou et que mouettave oquie, po cein que lè polte lai breinnavant. Clli l'hommo prève dau fond dau tieu et lo menistre lai dinse :

— Vo z'ite bin sérieux et lo bon Dieu ne pà pas manquà de vo baillè cein que vo lai dèmandà.

— Je voudrè pardieu bin. Lai dèmando de l'ovràdzo po pouai nourri ma fenna et mè poutrè z'einfant.

— Vo z'ite bin brâvo. Voliâi-vo qu'on lo prête lè doù ?

— Se vo plliè, monsu lo menistre.

Adan lè doù z'hommo l'ant prêt et lo menistre l'a assebin dèmandà à bon Dieu que ie baille à clli poutrè gaillâ prau d'ovràdzo po que pouesse fère son meti.

Ein saillieint dau pridzo, lo menistre dit dins à noutron corps :

— Et quin è-te voutron meti ?

L'hommo lai a repondu :

— Su fossoyèu à cemetiro.

MARC A LOUIS.

ARMOIRIES DES COMMUNES VAUDOISES

Nous donnons ci-dessous, rangée par districts, une liste des communes vaudoises qui possèdent des armoiries ou un sceau particulier.

Le *Conteur vaudois* recevra avec reconnaissance et publiera avec plaisir tout renseignement complémentaire qu'on voudra bien lui communiquer à ce sujet.

District d'Aigle : Aigle, Leysin, Bex, Ollon, Ormont-dessus, Villeneuve. Total : 6.

District d'Aubonne : Aubonne, Féchy, Gimel. Total : 3.

District d'Avenches : Avenches, Faoug, Cudrefin, Constantine. Total : 4.

District de Cossonay : Cossonay, Sévery, La Sarraz, Eclépens, Mont-la-Ville. Total : 5.

District d'Echallens : Echallens, Goumoëns-la-Ville. Total : 2.

District de Grandson : Grandson, Giez, Ste-Croix, Concise, Onnens. Total : 5.

District de Lausanne : Lausanne, Pully. Total : 2.

District de La Vallée : Le Chenit (1).

District de Lavaux : Cully, Villette (Aran-Chatagny et Chenaux avaient aussi leur sceau), Grandvaux, Riez, Lutry, St-Saphorin. Total : 6.

District de Morges : Morges, Lavigny, St-Prex. Total : 3.

District de Moudon : Moudon, Lucens. Total : 2.

District de Nyon : Nyon, Prangins, Begnins, Arzier, Bassins, Genolier, Coppet. Total : 7.

District d'Orbe : Orbe, Baulmes, Romainmôtier, Les Clées, Vallorbe. Total : 5.

District d'Oron : Oron-la-Ville, Châtillens, Mézières, Montpreveyres. Total : 4.

District de Payerne : Payerne, Grandcour, Chevroux. Total : 3.

District du Pays-d'Enhaut : Château-d'Oex, Rougemont, Rossinière. Total : 3.

District de Rolle : Rolle, Mont, Bursins. Total : 3.

District de Vevey : Vevey, Corsier, Chardonne, la Tour-de-Peilz, Blonay, St-Légier-la-Chiésaz, les Planches (Montreux), le Châtelard, Veytaux. Total : 9.

District d'Yverdon : Yverdon, Belmont, Ependes, Montagny, Orges, Chanéaz, Yvonand. Total : 7.

En résumé, 80 des 388 communes vaudoises possèdent, d'après les renseignements que nous avons pu recueillir jusqu'ici, des armoiries ou un sceau particulier. Nous serions heureux de pouvoir compléter cette liste.

MARC HENRIOD.

POUR LE COSTUME VAUDOIS

Bien que cette communication ait été publiée ces jours dans presque tous les journaux, le *Conteur* se reprocherait de la passer sous silence. Elle lui a d'ailleurs été adressée comme à ses grands confrères quotidiens. Et qui donc plus que lui se réjouira de voir dans nos grandes fêtes patriotiques, nos bonnes Vaudoises vêtir le gracieux costume national, injustement oublié.

RÉPONDANT à un désir de M^{me} Julia Schnatzer, M^{me} Dr Widmer-Curtat avait convoqué, par voie des journaux, mardi matin à 10 heures, à la Crèmerie Moderne, à Lausanne, les Vaudoises disposées à porter leur costume national à l'occasion de nos fêtes nationales. Une trentaine de dames et demoiselles, parmi lesquelles Mmes Monneron-Tissot, Chavannes-Hay, présidente de la « Ligue contre les exagérations de la mode », Henri Thélin, pasteur, avaient répondu à cet appel.

Mme Widmer-Curtat présidait. Elle portait un délicieux costume vaudois noir, copié sur un vieux modèle, avec un large tablier violet serré autour de la taille. Elle était exquise sous sa coiffe noire à dentelles, confectionnée par une vieille montagnarde du Pays-d'Enhaut. Elle n'eut certes pas de peine à rallier son auditoire à l'avantage qu'il y a de remettre en honneur le costume de nos arrière-grand-mères pour lutter contre les modes exagérées et raffermir nos traditions vaudoises.

Ce costume est pratique, simple et peu coûteux. La jupe ample se fait en toutes couleurs, et non pas en cet affreux tissu rayé vert et blanc qui n'est qu'un vulgaire oripeau de cantine. Le corselet noir est ajusté et s'ouvre sur un fichu et des manches courtes et amples en toile blanche.

La coiffe est en soie noire, ornée d'une dentelle noire. Les bras sont couverts d'une paire de mitaines. Pas d'ornements coûteux, comme on en trouve dans le costume de quelques cantons suisses.

Les assistantes se sont engagées à porter ce costume le 24 janvier, le 14 avril, le 1^{er} août, le

jour du Jeûne fédéral, enfin, aussi souvent qu'il leur plaira et à faire un peu de propagande pour le répandre, surtout dans nos campagnes.

Un dimanche du mois de septembre prochain, aura lieu aux environs de Lausanne, une réunion de Vaudoises en costume auxquelles pourront se joindre nos Confédérées dans leurs costumes nationaux.

On ne peut qu'applaudir sans réserves à l'heureuse initiative de Mme Widmer-Curtat.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

Joachim Malechance

OU L'OBSESSION

Le curieux conte que voici est extrait d'une publication datant d'une quarantaine d'années, qui a pour titre : Té raodzâi pi ! et qu'un de nos lecteurs a eu l'amabilité de nous communiquer. Nous regrettons de n'y avoir pas trouvé le nom de l'auteur, afin de l'indiquer.

C'était le samedi, jour de marché. Les paysans arrivaient de tous côtés avec leurs provisions sur la place de la Riponne, à Lausanne.

Devant le musée Arlaud s'établissaient les charcutiers, les marchands de beurre et de fromage, les boisseliers, etc.

Du côté du nouveau bâtiment du collège, des piles de vaisselle, des pots, des tasses, des soucoupes, des assiettes, en terre blanche, jaune ou rouge, étaient rangées à terre sur une couche de foin.

Sous la Grenette, le blé, l'avoine et autres céréales en sacs.

Le long du trottoir qui va des escaliers de la Madeleine au Chemin-Neuf, des chaussures, de la vieille ferraille, des clochettes des bouquins, des tableaux.

On entendait des bouts de conversation en français et en patois :

— Combien le quarteron de pommes ? faisait une dame à une paysanne, debout à côté de son char.

— C'est un franc cinquante, madame, répondait celle-ci d'un ton flûté et doux.

— *At vo dja fenâ ?* demandait un Joratois à un habitant de Renens.

— *Oie ; n'a pas bailli c'ti an.*

Un Italien, qui vendait des mouchoirs, s'égosillait, se démenait comme un diable en bonne humeur.

— *A ih franc ! à tchinquouanta centimes !*

Un marchand, bien connu sur nos foires, faisait une scène à des paysans qui marchandaient timidement le prix de ses pantalons.

L'habile homme arrivait à ses fins ; les braves gens passaient par ses exigences et achetaient, pour ne pas attirer l'attention sur eux.

A neuf heures, la cloche de la Grenette sonnait l'ouverture du marché aux grains. Bientôt commençait un va-et-vient continu des sacs sur les brouettes.

A côté, un procureur vendait, aux enchères le mobilier d'une faillite.

De cette foule montait un brouhaha formé des sons les plus divers : des cris enroués des marchands, des voix des acheteurs, du mouvement des chars, du braiment d'un âne qui allait interrompre les explications des instituteurs des écoles voisines, au grand amusement des élèves.

La scène était pleine de vie et d'entrain. Les badauds, les vieux rentiers faisaient un tour de marché, feuilletant les bouquins étalés sur les bancs, passant en revue chaque échoppe, regardant les gravure enluminées, adossées contre la muraille, du côté des Ecoles primaires.

Les odeurs diverses de toutes les denrées prenaient à la gorge les délicats, réjouissaient l'odorat des paysans et creusaient l'estomac d'un pauvre diable qui n'avait pas mangé de longtemps.

Vêtu de vieux habits marron en loques, coiffé d'un chapeau de soie, trop beau encore pour cadrer avec le reste de son accoutrement, il était entouré d'un cercle d'auditeurs.

Sa voix était monotone, son visage indifférent, ses yeux immobiles, sa chevelure et son collier de barbe incultes.

Tout en lui sentait la misère, les privations. Cependant sa physiologie ne manquait pas d'intelligence, ni d'une certaine distinction. Evidemment, cet homme avait vu de meilleurs jours.

Joachim Malechance — c'était lui — lisait le récit d'un crime à sensation.

Quand il avait alléché la curiosité de son public, il s'arrêtait pour offrir, au prix de dix centimes, une grande feuille contenant la relation entière.

Rares étaient les acheteurs. Les paysans écoutaient d'un air incrédule :

Té bourtai pi po dai dzantiès, murmuraient-ils, et ils passaient.

Joachim ne comptait pas sur ce public-là. Il était onze heures ; les écoliers arriveraient bientôt.

Peu après, en effet, un vrai tourbillon de ceux-ci dégringola les escaliers ; ils se bousculaient, se chamaillaient, dérangeaient ses auditeurs.

Enfin ils se glissèrent dans le cercle.

Partagés d'abord entre l'intérêt du récit et le besoin de se moquer de la mise étrange de Malechance, ils finissaient toutefois par prêter une oreille grande ouverte à l'histoire bourrée de pathétique et ébouriffante d'épithètes que racontait notre héros :

« Un crime épouvantable a été commis dernièrement à la frontière française.

Toute une famille a été assassinée.

Le meurtrier s'appelle Jean Trillard. Ribot, sa femme et ses enfants sont les victimes.

Le fermier Ribot demeurait non loin de Morveau, dans une maison isolée au milieu de grands bois.

Il avait recueilli sur la route un vagabond mourant de faim ; n'écoutant que son bon cœur, il l'avait emmené chez lui, l'avait soigné jusqu'à ce qu'il fût rétabli ; puis il l'avait pris à son service, ne se doutant pas qu'il réchauffait un serpent dans son sein.

Trillard — c'était le nom du vagabond — paya son maître d'ingratitude. Non content d'être paresseux et ivrogne, il répondait par des menaces aux observations que le fermier lui faisait sur sa conduite.

Ribot était alors en pleine moisson.

Il avait besoin de bras, et bien qu'il se fût résigné à congédier son domestique, il attendait pour cela que les récoltes fussent rentrées.

Trillard, se sentant nécessaire, abusait de la situation du brave homme et donnait essor à tous les mauvais penchants de sa nature. Il maltraitait les ouvriers et les enfants. — Bref, il était devenu la terreur de la maison.

Ribot, trop faible, patientait encore.

Mais un beau jour, le scélérat, pris de vin, osa injurier la fermière qui s'était enhardie jusqu'à lui témoigner son indignation. Ribot, survenant, le rossa d'importance et le mit à la porte.

Trillard s'éloigna, jurant qu'on entendrait parler de lui.

Les moissons terminées, le paysan devait se rendre à la foire de Morveau.

Il fit préparer le char-à-bancs, y attela sa bonne jument, la *Grise*, et partit, emmenant toute sa famille.

Vers les deux heures, son marché, terminé, il se disposait à rentrer chez lui.

Mais quelqu'un les avait aperçus.

C'était Trillard.

Depuis qu'il avait été chassé, il était venu se fixer dans la petite ville et y gagnait sa vie au jour le jour.

Le misérable regrettait l'existence facile qu'il menait à la ferme et, comme c'était naturel dans cette âme vile et basse, ses regrets se changeaient en désirs de vengeance. Il n'attendait qu'une occasion :

Elle était toute trouvée.

Le chemin par où devait passer Ribot traversait une forêt peu fréquentée. Là...

Trillard se procura de vieux habits, une pèle, une hache, une bouteille d'eau-de-vie, un revolver, et prit les devants.

Ribot, tout content d'avoir fait de bonnes affaires, s'en revenait tranquillement, fumant sa pipe, devisant avec ses enfants de la ménagerie, de *Guignol*, de toutes les curiosités et merveilles qui avaient frappé ces jeunes imaginations.

Trillard s'était installé à l'endroit où la route est encaissée entre des talus plantés de sapins très serrés, à l'ombre desquels l'obscurité est presque complète.

(A suivre.)

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.
Albert DUPUIS, successeur.